### **ASSAINISSEMENT**

### VERS UNE HARMONISATION DES MODES DE GESTION

Le 1er janvier 2018, la compétence «assainissement collectif», c'est-à-dire le traitement de nos eaux usées, a été transférée à la communauté de communes d'une commune à l'autre.

Les 16 stations d'épuration de notre d'exploitation en 2024, la CdC souhaite

en œuvre un unique mode d'exploitation. Ainsi, le bureau d'études Cad'en a été mode de gestion.

schéma directeur d'assainissement. Un de structurer les investissements à réaliser pour les 10 années à venir.









### **EAUX PLUVIALES**

### LA CDC ÉLABORE UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR DES COMMUNES DE SON TERRITOIRE

Si l'assainissement relève de la compétence pluviales reste du ressort des communes.

programmer, sur de longues périodes, les travaux nécessaires à leur fonctionnement.

de gestion des eaux pluviales.

terme, leurs réseaux et ainsi structurer leurs











### **SCOLAIRE**

### UNE VÉRITABLE SAISON CULTURELLE DANS NOS ÉCOLES

Pour la deuxième année consécutive, la cdc propose une saison culturelle en milieu scolaire.

Plus de 25 représentations sont programmées jusqu'en avril dans les écoles et salles des fêtes du territoire pour les enfants de la petite section au CM2. Les premiers spectacles ont déjà été joués en octobre dans les écoles maternelles de St-Sulpice, St-Évroult, Villers et Rai.

En complément de cette saison, la CdC a invité l'auteur-illustrateur, Alain Chiche,

en résidence d'artiste à l'école de Moulins-la-Marche. Une vingtaine d'ateliers sont programmés avec les élèves et notamment avec les CE1-CE2 qui auront un projet de création d'une fresque pour le préau de l'école.

La direction régionale des affaires culturelles de Normandie soutient ce projet à hauteur de 5 000 €. L'ensemble de ces actions culturelles en milieu scolaire sont offertes à tous les élèves du territoire de la CdC

### **GRAND ÂGE ET HANDICAP** ENTRE MAINTIEN À DOMICILE ET STRUCTURES ADAPTÉES

Le centre intercommunal d'action sociale (cias) mène une politique en faveur de l'autonomie et du maintien à domicile. Il gère notamment « Les Archers », une résidence dédiée aux personnes handicapées et âgées autonomes (dès 60 ans). Cet établissement de 42 logements est situé en cœur de ville, à L'Aigle. Des animateurs sont présents tous les après-midis du lundi au vendredi et proposent des activités ludiques, culturelles et conviviale. Une navette gratuite hebdomadaire est mise à disposition des résidents pour leur faciliter l'accès aux pôles commerciaux, administratifs et médicaux de la ville.

Le cias accompagne également le grand âge et gère l'ehpad de Glos-la-Ferrière. Exclusivement dédié aux habitants du territoire, cet établissement propose 50 chambres individuelles de 16 à 22 m².

Renseignements: CIAS 5 place du Parc à L'Aigle - 02 33 34 70 86

### **ENFANCE**

### UNE CRÈCHE PROVISOIRE A OUVERT SES PORTES

Pour répondre à une demande croissante, le cias a ouvert une crèche provisoire pour les enfants le 3 octobre dernier à Saint-Sulpice-sur-Risle. Cette nouvelle structure de 24 places est installée dans une partie de l'école qui comportait deux classes vacantes. Une solution pérenne sur la commune de Aube est à l'étude.

En collaboration avec la CAF et le conseil départemental, la cdc travaille à l'élaboration d'un nouveau schéma de la petite enfance décliné sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, selon l'évaluation des besoins et des naissances, d'autres projets pourraient voir le jour sur d'autres communes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

• • • • •

f 5 place du Parc - 61300 L'AIGLE in y 02 33 84 50 40 - contact@paysdelaigle.fr - www.paysdelaigle.com **JANVIER 23** 

# CA BOUGE PRISTE LANGE EN PAYS DE L'AIGLE!

L'action de nos collectivités locales, communes et communautés de communes s'inscrit toujours dans un temps long et les projets qui se concrétisent actuellement ont demandé de nombreuses années de travail avant d'aboutir, pour des raisons techniques, financières, administratives ou politique, comme ce fut le cas pour le report du complexe culturel.

La ville de L'Aigle est et sera en travaux pendant plusieurs mois entre le chantier du complexe culturel et ses abords, la requalification urbaine de l'avenue de Lattre de Tassigny, les travaux de la voie verte, la renaturation de la Risle réalisée par le syndicat de la Risle ou les travaux d'assainissement à L'Aigle et Aube.

À cela s'ajoute l'opération de rénovation urbaine de la Madeleine. Ce sont presque 29 millions d'euros que la CdC mobilise avec ses partenaires sur la ville de L'Aigle. Un tel engagement se justifie car L'Aigle est notre ville pôle et le moteur de l'attractivité de notre territoire.

J'aime cependant rappeler que l'ensemble de ces travaux sont financés par tous les habitants de notre territoire intercommunal et qu'à cet égard il faut saluer cette démarche de construction collective. En contrepartie, il est aussi très important de redéployer l'ensemble des projets et des services sur toutes les communes de la CdC à l'instar de ce que nous faisons pour les écoles, la voirie, les pôles de santé ou l'accompagnement

Nous sommes bien évidemment tous perturbés dans notre vie quotidienne par ces travaux. Soyez persuadés que nous mettons tout en œuvre pour préserver l'accès au centre-ville.



Il faut cependant relativiser ces désagréments. En effet, en ces périodes particulièrement anxiogènes entre la guerre, les perturbations climatiques et les répercussions sur le coût de l'énergie, cela nous rappelle qu'il fait bon vivre dans nos pays

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2023.

### JEAN SELLIER.

O la UNE

# LA CDC DES PAYS DE L'AIGLE INVESTIT PRÈS DE 29 MILLIONS D'EUROS DANS LE TERRITOIRE

### CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ESPACE CULTUREL, RISLE-EN-SCÈNE

La construction du futur complexe culturel, Risle-en-Scène avance.

L'isolation intérieure est achevée. Les entreprises procèdent aux travaux de peinture et les gradins sont en cours d'installation.

Cette opération, d'un montant de 8,5 millions d'euros HT est portée par la cdc et financée par toutes les communes membres. Elle est soutenue à hauteur de 4 millions d'euros par l'État, la région Normandie, le département de l'Orne

et le Centre national du cinéma et de l'image animée.

Parallèlement, les travaux de requalification du quartier de Verdun et d'aménagement des abords du complexe se poursuivent. L'avenue de Lattre de Tassigny sera rouverte à la circulation fin janvier si les conditions météorologiques restent favorables. Le montant de cette opération s'élève à 2,8 millions d'euros, subventionnée à 1,4 millions d'euros par l'État et la région Normandie.



### VOIE VERTE ENTRE SAINT-SULPICE-SUR-RISLE ET L'AIGLE

Dans le cadre du développement de son attractivité touristique, la cdc travaille, depuis 15 ans, sur la création d'une voie verte patrimoniale permettant de visiter les sites remarquables qui bordent la Risle. Le projet démarre enfin.

Le premier tronçon entre St-Sulpice et L'Aigle sera achevé d'ici la fin du premier semestre 2023. Le second, entre le complexe culturel et l'étang La Croix Lamirault sera livré en juillet 2024.

Au final, un nouvel itinéraire de 7,6 km sera dédié à la circulation piétonne et cycliste. Les travaux, d'un montant de 2,9 millions d'euros HT sont financés à près de 70%, soit 2 millions d'euros, par l'État, la Région, le Département et l'Ademe. Le reste à charge pour la cdc s'élève à 900 000 €.

### RÉNOVATION URBAINE DU OUARTIER DE LA MADELEINE À L'AIGLE

Après un très long travail de concertation avec les habitants, les organismes logeurs, l'État et les collectivités (ville, cdc, région), les grands principes d'aménagement du quartier de La Madeleine ont été adoptés. Les phases d'études s'achèvent. Les travaux devraient débuter fin 2023 et se termineront en 2028.

Par ailleurs, pour permettre au plus grand nombre de suivre l'avancée des décisions et des opérations, une maison de projets va ouvrir, au cœur du quartier, dans les locaux du pôle animation sociale (1 rue de la Maladrerie).







La Madeleine offrira un nouveau visage,

favorisant plus de logements individuels.

d'espaces de convivialité et de jeux et

Le pôle animation sociale sera réhabilité et

l'école de la Ribambelle sera reconstruite.

Le budget prévisionnel de cette rénovation

urbaine s'élève à plus de 12 millions d'eu-

ros subventionné à hauteur de 5,7 millions

d'euros par l'État (agence nationale de ré-

novation urbaine, plan de relance, banque

La ville de L'Aigle finance 1,7 millions d'eu-

des territoires) et la Région Normandie.

ros dans le cadre de ses compétences.

sera reliée directement au centre-ville.

### RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

### SUR LES SECTEURS DE AUBE ET DE L'AIGLE :

Le bon fonctionnement du traitement des eaux usées passe par une bonne gestion des réseaux de collecte. Le diagnostic des réseaux qui aliment la station d'épuration de Saint-Sulpice-sur-Risle a révélé la présence d'importantes infiltrations d'eaux pluviales et a mis en évidence la vétusté de certaines canalisations. Afin de garantir un traitement efficace de l'eau, la CdC intervient, depuis cet automne et jusqu'à l'été 2023, sur L'Aigle et Aube.

Plusieurs tronçons de canalisations seront rénovés. Un poste de relevage sera créé, rue de la Fonte, à l'Aigle et 80 branchements non conformes à Aube seront réhabilités.

Cette opération, dont le coût avoisine les 2,7 millions d'euros, est financée à près de 60% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'État dans le cadre du plan de relance.

SUR LA COMMUNE DE MOULINS-LA-MARCHE, en préalable des travaux de requalification de l'entrée de bourg, rue jean Gabin, prévus printemps 2023, la CdC a procédé, en septembre dernier, à la reprise des réseaux d'assainissement de cet axe. La technique utilisée, dite de chemisage, permet de réhabiliter les réseaux par l'injection d'une résine dans les canalisations, sans travaux de terrassement.

Le montant de cette opération s'élève à 75 000 € HT financé à hauteur de 13 180 € par le conseil départemental de l'Orne.



### EN BREF...

## ÉDUCATION : À PARTIR DU 1<sup>er</sup> Janvier, le service scolaire gèrera L'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Afin d'assurer une meilleure continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaires, périscolaires et extrascolaires), la CdC des pays de L'Aigle organise, à compter du 1er janvier 2023, les accueils de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires, sur les secteurs de L'Aigle, La Ferté-en-Ouche et Moulins-la-Marche. Cette compétence lui est transférée du cias qui, face à une demande croissante, avait ouvert l'été dernier un centre de loisirs supplémentaire à La Ferté-Fresnel.

Pour rappel, quotidiennement, la communauté de communes accueille 1 695 élèves répartis sur 22 sites scolaires, 1 400 enfants à la cantine, 380 enfants à la garderie et dispose de 140 places dans ses centres de loisirs.

Renseignements service scolaire: 02 33 84 87 81

### ------ SAISON CULTURELLE ESTIVALE : LES « TERRASSES DE L'ÉTÉ » REVIENDRONT EN 2023 ------

Pour sa première édition en 2022, le festival « Les terrasses de l'été » a accueilli plus de 1 500 personnes. Quatre spectacles en plein air étaient proposés les mercredis soir de juillet et août dans les communes du territoire. Face à un tel succès, les élus de CdC ont décidé de renouveler cet événement en 2023 et d'étoffer la programmation en augmentant le nombre de représentations. L'office de Tourisme et le service présence culturelle vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en 2023 et espère battre les records de fréquentation de 2022. En effet, entre « Les terrasses de l'été », « La nocturne », « La journée à la ferme » et les balades en calèche, vous avez été près de 10 000 personnes à participer à nos événements.

### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LA CDC S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La cdc souhaite maîtriser sa consommation énergétique et suit les recommandations gouvernementales en instaurant les consignes de chauffage suivantes :



- 19° dans les écoles et les bâtiments administratifs
- 15° dans les locaux sportifs (20° pour les vestiaires).
- 22° dans les établissements sanitaires et hospitaliers
- 27° dans les bassins de la piscine (23° dans les vestiaires).

Plusieurs dispositifs sont déployés pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique :

- L'opah (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat): Destinée aux propriétaires bailleurs et occupants, l'opah permet, sous conditions de ressources, d'obtenir jusqu'à 50% d'aides pour des projets de rénovation énergétique de l'habitat. Des permanences, sur rendez-vous, sont effectuées les 2e et 4e mercredis mois à la cdc. Renseignements Soliha au 06 33 74 90 25
- Des permanences info énergie : Une fois par mois, des conseillers de l'inhari viennent, sur-rendez, dispensés des conseils neutres et gratuits aux habitants qui souhaitent réaliser des travaux ou réduire leurs consommations énergétiques. Renseignements au 02 61 67 18 85
- Des architectes conseils : En partenariat avec le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de L'Orne (CAUE), des architectes accompagnent, sur rendezvous, les porteurs de projet dans leur recherche de solutions architecturales et fonctionnelles adaptées. Renseignements au 02 33 26 14 14